

PROCES VERBAL REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2022 à 18 H30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Corine LELAVANDIER, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absents excusés : NEANT

Absents non excusés : NEANT

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Gaston RAIMONET Montgoumard « Le Logis » 16110 BUNZAC. Bien situé section ZD N° 196p, 2 Impasse des Boileaux à Villebois-Lavalette surface au sol de 826 m2. Ce bien est vendu pour 24 780 € à Madame Bernadette TRICOT de Salles-Lavalette

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

SUBVENTION TOITURES ATELIERS COMMUNAUX

La commune est propriétaire d'un ensemble de bâtiments dédié aux ateliers techniques communaux de la commune Villebois-Lavalette en face du collège.

Des travaux d'urgence destinés à refaire la toiture de ce bâtiment sont à réaliser le plus rapidement possible.

Une inspection de la toiture a permis un diagnostic précis des travaux à réaliser pour mettre le bâtiment hors d'eau.

Ces travaux représentent une somme de 36 068.87 € HT de travaux (soit 43 282.66 € TTC).

Nous pouvons demander une subvention au Département de la Charente. Dans le cadre du Plan de relance nous allons déposer un dossier au titre du Fonds de Soutien à l'Initiative Local FSIL car cette année au lieu de 20 % de subvention nous pouvons prétendre à 45 % (20 % x 2 abondé de 5 % car nous sommes en Zone de Protection du Patrimoine.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

HORAIRES MAIRIE

En raison des vacances d'été fermeture de la mairie le mercredi après-midi.

A partir de septembre proposition de fermeture au public ½ après-midi par semaine, le jeudi.

Pont du 14 juillet – Marie-Pierre sera joignable si besoin.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

AVENANT CONTRAT PEC

Nous avons actuellement Monsieur Matis HEMON en contrat P.E.C avec un remboursement de l'état de 30 %. Son contrat se termine fin février 2023 alors que l'Etat nous propose un remboursement de 30 % jusqu'à la fin du mois de mars 2023, je vous propose donc de lui établir un avenant d'un mois sur le contrat P.E.C jusqu'au 31 mars 2023.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DEMANDE TEMPS PARTIEL

Je vous rappelle que nous avons mis en place le temps partiel pour la commune à compter du 1^{er} juillet 2019.

Nous venons de recevoir une demande de Monsieur Mickaël GOBELET pour exercer ses fonctions à temps partiel à raison de 80 % de son temps plein, à compter du 1^{er} Août 2022.

Il souhaite travailler du lundi au jeudi aux heures habituelles.

Un arrêté sera pris dans ce sens.

OCTOBRE ROSE

Monsieur le Maire propose de renouveler l'opération comme l'année dernière avec les parapluies roses mais seulement autour des Halles, les parapluies installés dans les rues ont tous été cassés par le vent.

Achat de parapluies supplémentaires x 6 € à l'unité suivant le nombre restant en stock.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DEMANDE AIDE FINANCIERE ELA

Nous avons reçu une demande d'aide financière de la part de l'Association ELA parrainée par Zinédine ZIDANE. 23 élèves de l'Ecole Jean Tautou ont participé à l'opération citoyenne « mets tes baskets et bats la maladie ». Ils nous demandent une subvention de 150 €.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

LIMITATION DANS LE BOURG A 30 KM/H

Monsieur le Maire propose de limiter la vitesse de tous véhicules à 30 km/h dans tout le bourg. En effet, il y a de gros soucis de vitesse excessive dans les rues.

Le conseil municipal vote : POUR 2 voix CONTRE 6 voix ABSTENTION 7 voix

DIVERS

- Installation orthoptiste au 7 Place du Champ de Foire
- Ouverture boucherie 2^o quinzaine de juillet
- Eklektik Festival ;
- Flash Infos
- Passage de vieilles motos le 14 juillet avec arrêt sur le champ de foire entre 12 H et 13 H.
Apéritif à midi à la mairie.
- Festival Villages Sessions du 20 au 23 juillet 2022 – Villebois-Lavalette le 22 juillet 2022

- Remerciements d'un riverain pour les travaux de sécurisation à l'Houmeau
- Forum des associations dimanche 11 septembre sur le Champ de Foire de 10 H à 17 H
- Bourse aux permis 6 permis B à hauteur de 500 € et 1 BSR pour 100 €
- Nombreuses incivilités sur la commune

La séance est levée à 19 H 30. Prochaine réunion le 12 septembre 2022 à 18 H 30